

Comment modifier les statuts de votre entreprise ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 11/07/2022 - **Statuts et fiscalité Formalités administratives Modification de l'entreprise**

Les événements de vie de votre société peuvent vous amener à modifier son organisation, sa dénomination sociale, le montant de son capital, sa situation géographique ou sa forme juridique par exemple, ce qui implique la modification de ses statuts. Comment procéder ?

Statuts d'une société : qu'est-ce que c'est ?

Comme l'indique le site [infogreffe.fr](https://www.infogreffe.fr/informations-et-dossiers-entreprises/dossiers-thematiques/creation-entreprise/statuts-societe.html) < <https://www.infogreffe.fr/informations-et-dossiers-entreprises/dossiers-thematiques/creation-entreprise/statuts-societe.html> >, les statuts d'une société sont « la charte fondatrice de la société. Ils individualisent la société, matérialisent ses principales caractéristiques, notamment ses objectifs et son fonctionnement général vis-à-vis des associés ou actionnaires et des tiers. ».

Que contiennent les statuts d'une société ?

Les statuts déposés lors de la création de votre société au **registre du commerce et des sociétés (RCS)** réunissent un certain nombre d'**informations obligatoires** qui participent à définir la nature de son activité et ses moyens de fonctionnement :

- ▶ sa **dénomination sociale**
- ▶ sa **forme juridique**
- ▶ l'adresse de son **siège social**
- ▶ les **apports** de chaque associé ou actionnaire
- ▶ le **montant du capital social**
- ▶ l'**objet** (synthèse des activités principales de la société)
- ▶ sa **durée de vie**.

En plus de ces renseignements, peuvent s'ajouter des **informations complémentaires** telles que :

- ▶ les règles de prise de décision des principaux organes de la société
- ▶ la répartition des parts sociales entre les associés
- ▶ la désignation du gérant, président, directeur général, etc.

 **Fermer.**

Vous pouvez gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

Je m'abonne

Pour avoir plus de détails sur la rédaction des statuts, vous pouvez consulter notre article : [Création d'entreprise : quand et comment rédiger les statuts ?](#)

Modification des statuts : quelles obligations liées à l'accord des associés ou actionnaires ?

Les modalités de modification des statuts de votre société dépendent de sa forme juridique et de la nature de la modification que vous souhaitez opérer. Souvent, ces modalités requièrent un **accord unanime** des associés ou des actionnaires pour acter la décision.

Voici quelques exemples de modalités requises pour modifier les statuts d'une société :

Type d'entreprise	Modalités requises
<u>SARL</u> créée après le 4 août 2005	Majorité des 2/3 des parts sociales des associés présents.
<u>Société anonyme (SA)</u>	Vote en assemblée générale extraordinaire (AGE) à la majorité qualifiée des 2/3 des voix des actionnaires présents ou représentés.
<u>Société en nom collectif</u>	Accord à l'unanimité des associés (100 %) réunis en assemblée générale extraordinaire (AGE)

Pour connaître, dans le détail, les modalités de modification des statuts en fonction du type de société, consulter l'[article dédié sur site **entreprendre.service-public.fr**](https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32234/personnalisation/resultat?lang=&quest0=4) < <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32234/personnalisation/resultat?lang=&quest0=4>>

Modification des statuts : quelles sont les formalités administratives ?

Selon la nature du changement que vous souhaitez effectuer concernant les statuts de votre entreprise, vous devez accomplir des démarches administratives et/ou fiscales que :

- ▶ la publication d'une [annonce légale](#)
- ▶ l'inscription du changement au [registre du commerce et des sociétés \(RCS\)](#) et/ou dépôt au greffe du tribunal de commerce
- ▶ la publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc).

X Fermer

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy

infos !

Je m'abonne

Consulter l'[article dédié sur site **entreprendre.service-public.fr**](https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32234/personnalisation/resultat?lang=&quest0=4) <
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32234/personnalisation/resultat?lang=&quest0=4>> pour avoir le détail de ces modalités.

Quelles démarches accomplir selon la nature du changement souhaité ?

Le changement des statuts de l'entreprise peut porter sur différents volets.

Retrouvez en détail, les démarches que vous aurez à accomplir en fonction du changement souhaité :

- ▶ [Comment changer le statut juridique de votre entreprise ?](#)
- ▶ [Comment changer le nom de votre entreprise ?](#)
- ▶ [Comment changer le siège social de votre entreprise ?](#)
- ▶ [Comment modifier le montant du capital social de votre entreprise ?](#) <
<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/modification-capital-social-entreprise>>

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Création d'entreprise : quand et comment rédiger les statuts ?

Quel statut juridique choisir pour son entreprise ?

Création d'entreprise : les démarches à effectuer

En savoir plus sur la modification des statuts d'une entreprise

Modification des statuts d'une entreprise <
<https://www.economie.gouv.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32234>> sur le site **entreprendre.service-public.fr**

X Fermer.
Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

Je m'abonne

Ce que dit la loi

Code de commerce : articles R123-66 à R123-74-1 <

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006199019&cidTexte=LEGITEXT000005634379)

[idSectionTA=LEGISCTA000006199019&cidTexte=LEGITEXT000005634379>](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006199019&cidTexte=LEGITEXT000005634379)

Code de commerce : articles R210-9 à R210-11 <

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006161464&cidTexte=LEGITEXT000005634379)

[idSectionTA=LEGISCTA000006161464&cidTexte=LEGITEXT000005634379>](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006161464&cidTexte=LEGITEXT000005634379)

Thématiques :

[Statuts et fiscalité](#) | [Formalités administratives](#)

[Modification de l'entreprise](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne

☐

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

Partager la page



Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

Je m'abonne